



INDUCTION

L'INTERVENTION

L'induction est le déclenchement artificiel du travail. Pour des raisons médicales ou si votre grossesse se poursuit au-delà de 41 semaines, le médecin peut vous proposer de déclencher votre accouchement.

Si votre travail débute naturellement avant la date prévue de l'induction, appelez au 819 346-1110, poste 14115 pour nous en aviser et présentez-vous à l'accueil de l'unité de maternité.

LE JOUR DE L'INDUCTION

- Vous pouvez prendre un déjeuner léger, sauf sur avis contraire du médecin.
- Présentez-vous au poste de l'unité de maternité au 5^e étage à **7 h 30** du matin. Une infirmière vous conduira à votre chambre et dirigera votre conjoint vers l'admission de l'hôpital.
- Une infirmière fera des prises de sang, si nécessaire, et installera un soluté.
- Elle vérifiera votre tension artérielle, votre température et votre pouls. Vous remplirez avec elle un questionnaire et elle vous renseignera sur le lieu, les soins et le déroulement de la journée.

L'INDUCTION

- Durant le travail, le père ou une autre personne significative peut être présente. Deux autres visiteurs non malades sont aussi autorisés à vous accompagner durant l'accouchement.
- Un moniteur foetal est installé avant le début de l'induction pour s'assurer que votre bébé va bien. Ce moniteur n'est pas toujours en fonction, sauf sur demande de votre médecin.
- Un autre soluté sur pompe, avec un médicament nommé ocytocine, est ajouté au premier soluté. Le médicament est administré à petite dose au début, puis augmenté graduellement afin d'obtenir des contractions régulières et de bonne intensité.
- Les contractions ne sont pas nécessairement douloureuses au début. Il y a une progression, comme si le travail avait commencé naturellement.
- Au début du travail, vous pouvez habituellement manger et boire en petites quantités. Toutefois, dans certaines conditions, l'équipe médicale peut vous demander de demeurer à jeun (ne pas manger ni boire).

- Une infirmière demeure auprès de vous la majeure partie du temps. Elle vous donne l'information, les soins et l'aide nécessaires. Elle vous guide, ainsi que votre conjoint ou votre accompagnateur, lors de ce moment important.
- En cours de travail, elle vous aide à choisir la méthode de soulagement vous convenant le mieux. Plusieurs moyens naturels de détente vous seront suggérés : bain, chaise berçante, ballon, etc.
- Des médicaments peuvent aussi être administrés pour diminuer la douleur, dont l'épidurale^[1] et le bloc honteux^[2].
- Il est possible que votre médecin ou son résident, lors d'un toucher vaginal, décide pour une raison médicale de rompre la poche des eaux.

^[1] Anesthésie qui soulage la douleur des contractions utérines et de l'accouchement.

^[2] Anesthésie qui soulage la douleur au niveau de la partie inférieure du vagin et de la vulve.

AIDE-MÉMOIRE

Date de mon induction : _____

Si votre induction devait être reportée, une infirmière vous téléphonera vers 6 h le matin même.

PRÉPARATION DU COL

Dans le cas où une préparation du col de l'utérus est nécessaire en vue de l'induction, le médecin vous prescrit du Cervidil. Cette hormone appelée « prostaglandine » est insérée au niveau du col sous forme de tampon.

- Présentez-vous à l'accueil de l'unité de maternité **la veille de l'induction, entre 18 h et 19 h**. À votre arrivée, le médecin ou son résident vérifie le col de votre utérus.
- Si le Cervidil n'est plus nécessaire, vous pouvez retourner à la maison et revenir le lendemain matin pour l'induction, à 7 h 30.
- Si le Cervidil est toujours nécessaire, le médecin ou le résident l'installe. Par la suite, vous devez rester au lit durant deux heures et hospitalisée pour la nuit. Une infirmière surveillera le cœur du bébé et

QUESTIONS

Si vous avez des questions ou des inquiétudes liées à l'induction :



Appelez à l'accueil de l'unité de maternité au 819 346-1110, poste 14115.



Consultez votre médecin.

Auteur

Équipe de l'unité de maternité

Révision et mise en page

Direction des communications et des affaires publiques

© Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS)
chus.qc.ca

Mars 2012 – Mise à jour janvier 2015 – 1-6-14756

CHUS – Hôpital Fleurimont

3001, 12^e Avenue Nord
Sherbrooke (Québec) J1H 5N4
5e étage - A